

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du
CoCoTier(s)
Du LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Début de séance: 19H12

*La liste des présences circule (Cf liste en annexe): ...**39**..... personnes présentes et
1..... représenté soit ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, **40** ,, ,, personnes votantes.*

Pas de quorum/ A la majorité des présents

*Pouvoirs : **Moravie Beatrice (pouvoir donné à Anaëlle SORIGNET)***

Mot de la présidente. Présentation de l'ordre du jour.

Questions : Pour quelles raisons l'AG est tenue en décembre ?

Compte tenu de problématiques organisationnelles survenues ce dernier trimestre il n'a pas été possible d'organiser l'AG plus tôt. Le souhait du bureau est d'organiser l'AG 2024 avant la fin du 1er semestre, dans l'idéal au mois d'avril.

L'ordre du jour ;

- Présentation et vote du **rapport d'activité 2022**
- Présentation et vote des comptes 2022
- Présentation et vote des activités et du budget prévisionnel 2023
- Informations / **Actualités 2023**
- Élection des **membres du bureau pour 2024**
- **Questions**

1 Présentation et vote du rapport d'activités 2022

- Ce premier rapport d'activités revient sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

186 adhésions

Le power-point sera annexé au présent Procès -Verbal.

Recherche de lieu et développement du télétravail.

Les activités lancées par les adhérents:

Ateliers inclusion numérique

Potager et grainothèque

Sorties vélo, roller...

Marche

†Gym et remise en forme

Alimentation-santé

Cercle des entrepreneurs

Permanence du local tous les mardi et samedi aux horaires du marché

....

Quelques activités et événements particuliers :

- Soirée spéciale élections législatives (mai 2022),
- Portes ouvertes régionales et ciné débat sur le climat (juin 2022),
- Buvette aux fêtes d'Arudy (juin 2022),
- Résidence d'artistes Ateliers Médecis (Août 2022),
- Expositions d'artistes (peintures, photos...),
- Participation au forum des associations (Sept 2022),
- Rando vélo sur la voie verte pour le Pic Vert Festival (Sept 2022),
- Fresque du climat (Déc 2022)

Le cocotiers c'est ce que les adhérents viennent y chercher et ce qu'ils y emmènent et apportent.

A la demande des participants : Rajout des activités du groupe « bien être » (préparation du salon 2023) dans le rapport d'activité.

Vote de la résolution rapport d'activité:

Contre :0

Abstention : 0

Pour : unanimité

La résolution est votée à l'unanimité

2 -Présentation et vote des comptes 2022

Le bilan comptable est annexé au présent procès verbal.

Le résultat comptable s'élève à 2 677.70 euros.

Ce résultat va être affecté de la manière suivante :

- 1 832.09 euros seront affectés au report à nouveau débiteur pour absorber la perte de l'année 2021
- Le reliquat de 845.61 euros sera affecté en réserves associatives – compte 106830

Questions des participants :

Précision sur le temps de travail de Jean Pierre : Mi-temps de février à juin + temps plein de juillet à décembre 2022.

Précision sur l'origine des produits coworking : produits venant du tarif payé par les coworkers.

Valorisation du bénévolat dans le compte de résultat.

Vote de la résolution compte 2022:

Contre :0

Abstention : 2

Pour : 38

3 -Présentation et vote des activités et du budget prévisionnel 2023

Enumération des partenaires : confère diaporama.

L'EVS l'espace de vie sociale

Un EVS est une structure d'animation de la vie sociale qui contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne. Il réunit des personnes sur un territoire et pose des principes et valeurs du vivre-ensemble tels que le respect, la laïcité et la solidarité.

3 axes se détachent des besoins du Territoire et des envies du Tiers Lieu

Développer le « mieux vivre ensemble » en impliquant les habitants

Participer à la création d'une mobilité durable, plus douce, accessible

Accompagner la transition écologique pour un territoire résilient

AMI MOBILITE

Lauréats avec la CCVO, des actions complémentaires au service d'une mobilité durable

Améliorer l'espace de Coworking Télétravail

Création de deux postes de salariés en 2023 :

Création d'un poste de Chargé•e d'accueil et d'un•eChargé•e de projet EVS pour accompagner le développement du Tiers Lieu.

Questions/remarque des participants :

Rajouter les groupes de travail non mentionnés : groupe RH, défi locavore.

Rajouter un volet Formations : gouvernance partagée et travail en réseau avec d'autres tiers lieux, + autre ?

Précisions : gouvernance partagée= donner la parole à tous les adhérents. Décisions prises à la demande des adhérents, partagées et prises de façon collégiale plutôt que descendante.

Proposition de faire des comptes rendus des rencontres avec les autres tiers lieux pour les faire partager à l'ensemble des adhérents.

Rajout du groupe bien être et tenue du salon du bien-être.

Demande de prendre en compte les souhaits des adhérents pour le prévisionnel 2024 : lien avec la gouvernance partagée et l'investissement des adhérents.

Précision sur la réduction du nombre des membre du bureau : Démission d'Anaëlle et de Mathilde. Démission de Jean Frédéric qui est devenu salarié.

Question : comment une association fonctionne sans trésorier ? La trésorière a démissionné peu de temps (environ 2 mois avant l'AG). Par ailleurs le bureau assure de façon collégiale l'ensemble des missions.

Vote rapport d'activité prévisionnel 2023 :

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : unanimité

La résolution est votée à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2023

Vote du budget prévisionnel 2023 :

Question sur l'achat de la voiture : pour quelle raison ? cf réponse appel à projet mobilité, l'achat d'une voiture a été décidé lors de la réponse à l'appel à projet AMI mobilité.

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 3

Pour : 36

4- Informations / Actualités 2023

Année 2023 en chiffre cf diaporama.

Mot des salariés

JF a été embauché en aout sur des mission d'accueil du public, d'aménagement du lieu, de dynamiser les groupes d'adhérents et accompagner la créations des groupes. Quelques chiffres : entre 20 et 50 personnes visitent le tiers lieu chaque semaine

Aglaée a été embauchée mi-septembre en contrat aidé sur les missions de consolider et développer l'espace de vie sociale ainsi que sur la coordination de l'EVS. Elle dispose de compétences en communication visuelle et contribue ainsi à la communication.

La proposition est faite de relancer des visites d'autres EVS avec les adhérents qui le souhaitent pour définir la stratégie de fonctionnement du tiers lieu.

Questions et remarques des participants : Proposition de rapprochement avec l'EVS Ogeu les bains.

Rappel sur les temps et mission des salariés : au total 2,3 etp pour organiser le fonctionnement du coworking, des groupes de l'EVS, coordonner les projets et assurer le lien entre les adhérents et le bureau,

Rappel de la volonté d'aller vers la gouvernance partagée et de prendre des décisions en fonction des souhaits des adhérents.

Présentation du poste de JP : coordination des projets et des salariés, facilitation des groupes d'activités, liens avec le bureau.

Rappel des contrats : JP est en CDI, Aglaée et Jean Frédéric sont en contrats PEC d'une durée de 1 an à temps partiel: contrats aidés avec obligation de formation et de montée en compétences.

La problématique du développement rapide du projet est soulevée.

Mot de la présidente sur la réorganisation de la gestion du Cocotiers et des postes salariés. Réorganisation qui est en cours de travail actuellement.

Question des participants sur la possibilité de changer les statuts de l'association (rajouter un conseil d'administration ?). La création d'un groupe de travail d'adhérents pour réfléchir aux statuts et forme juridique de l'association est proposée et les statuts de l'association seront rajoutés sur le site internet.

5- Élection des membres du bureau pour 2024

Rappel bref des fonctions :

Le Président : Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile de l'association. Il est investi de tous les pouvoirs à cette fin. Il peut agir en justice au nom de l'association tant en demande qu'en défense. Il ordonne toutes les dépenses. Il convoque les Assemblées Générales et présente le rapport moral.

En cas de démission ou d'incapacité prolongée le Vice-Président convoque l'Assemblée générale afin de procéder à l'élection d'un nouveau Président. Durant la vacance du poste, le Vice-Président remplit les fonctions du Président.

Secrétaire/ Secrétaire adjoint : Il organise la tenue des Assemblées Générales. Il dresse les procès-verbaux et assure la transcription sur les registres. Le secrétaire est chargé de la conservation des archives et de la transmission de tous les documents relatifs lors de sa démission.

Le Trésorier : Il tient les comptes de l'association. Il décide des dépenses courantes et présente à chaque Assemblée Générale Ordinaire un rapport financier.

Il effectue tous paiements et recettes.

Il est assisté du trésorier adjoint.

Bureau du Cocotier(s) actuel:

Nathalie HUGONENO Présidente

Adeline-Marie CLEMENT Secrétaire

Emilie ROUZIERES vice secrétaire

Election des membres du bureau :

Au poste de Présidente se présente :
Nathalie HUGONENQ

Pas d'autres candidats

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : **unanimité – 36**

La résolution est votée à l'unanimité

Nathalie HUGONENQ Présidente

Au poste de vice-Présidente se présente :
Annie DECOCQ

Pas d'autres candidats

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : **unanimité – 36**

La résolution est votée à l'unanimité

Annie DECOCQ Vice Présidente

Au poste de Trésorier se présente:
Celia PARIS

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : **unanimité – 36**

La résolution est votée à l'unanimité

Celia PARIS Trésorière

Au poste de Vice-Trésorière se présente :
Charlotte Verna

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : **unanimité – 36**

La résolution est votée à l'unanimité

Charlotte Verna Vice Trésorière

Au poste de secrétaire se présente :
Emilie ROUZIERES

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : **unanimité – 36**

La résolution est votée à l'unanimité

Emilie ROUZIERES Secrétaire

Au poste de Vice-secrétaire se présente :

Chloé Frelon

Vote de la résolution :

Contre :0

Abstention : 0

Pour : **unanimité – 36**

La résolution est votée à l'unanimité

Chloé Frelon Vice Secrétaire

6- Questions

Proposition d'actions tournées vers les enfants avec 2 idées :

Activité cuisine et repas partagé

Activité les petits philosophes.

+ appel à donner d'autres idées d'activités pour les enfants au sein de l'asso ; rappel du projet d'aménagement d'un coin enfant au Cocotiers (meublier adapté...); envisager un système de « garderie » pour permettre aux parents de participer aux activités.

Clarifier le moyen pour les adhérents de faire des suggestions et qui les fait remonter. Les adhérents peuvent s'adresser aux salariés.

Clarifier la disponibilité des salles : travail à engager pour trouver des outils de réservations des salles adaptés.

Problématique de la communication sur les actions : nombreux canaux différents aucun de ne correspond à TOUS les adhérents. Nécessité de travailler sur les canaux de diffusion de l'information.

L'ensemble des propositions est validé.

La séance est levée à,,,,,21h45,,,

La Présidente

La secrétaire